

Le HCEfh appelle au renforcement et au déploiement du dispositif les ABCD de l'égalité

20 juin 2014 <http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/hcefh/actualites-128/article/le-hcefh-appelle-au-renforcement>

Ci-dessous la lettre envoyée au Président de la République, au Premier ministre, au Ministre de l'Education Nationale, et à la Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Monsieur le Président,

Nous, membres du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, nommé-e-s par le Premier ministre en janvier 2013 à raison de nos expertises, travaux et actions dans les domaines des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, vous saisissons au sujet de la politique d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, à la veille d'une décision relative au devenir du dispositif des ABCD de l'égalité.

Depuis deux ans, des avancées significatives ont été enregistrées dans ces domaines.

L'égalité dépend d'un changement dans les mentalités et les représentations. Il s'agit donc de développer une éducation à l'égalité, et dès le plus jeune âge. L'école de la République est au cœur de cette mission. A ce titre, le Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes du 30 novembre 2012 s'engageait à mettre en œuvre ce dispositif. En pratique, ce dernier consiste en un ensemble d'outils pédagogiques destinés aux enseignants, utilisables dans le cadre de séquences en classe, soit au sein de modules dédiés, soit au fil du programme.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les recommandations formulées par le HCEfh dans ses travaux, et dans la continuité des conclusions des experts et praticiens depuis plusieurs décennies. En effet, le développement d'une culture de l'égalité suppose des enseignants formés, des programmes et manuels scolaires garants de l'égalité filles-garçons et des séquences pédagogiques dédiées. La mise en œuvre simultanée de ces trois piliers est nécessaire pour agir à court, moyen et long terme.

Les ABCD de l'égalité ont fait la preuve de leur pertinence. Des organisations représentatives des parents d'élèves, des organisations représentatives des enseignant-e-s, et l'ensemble des actrices et acteurs de l'égalité, qui se sont félicité-e-s du lancement de ce dispositif, attendent désormais une confirmation de cette orientation.

C'est pourquoi le HCEfh, réuni en Assemblée plénière ce jour, demande à l'unanimité le renforcement et le déploiement de ce dispositif, et ce, dès la rentrée 2014. C'est la garantie de la réussite de l'éducation à l'égalité tout au long de la scolarité.

Veillez croire, Monsieur le Président, en ma plus haute considération.

Danielle Bousquet

*Présidente du Haut Conseil à l'Égalité
entre les femmes et les hommes*

Copie :

- Manuel VALLS, Premier ministre
- Benoît HAMON, Ministre de l'Éducation nationale
- Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports